

## MAIRIE DE MARIAC

375 rive de la Dorne  
07160 MARIAC

### DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2017 à 20 h 30

---

**Membres en exercice** : 15

**Membres présents** : 12

**Votants** : 13 (1 pouvoir)

**Excusés** : 3 dont 1 pouvoir

- **TRAVERSEE DE MARIAC** : Accord du conseil par 11 voix pour et 2 abstentions pour adopter le projet de la traversée du village pour un montant estimé de 670 000 € HT et autoriser le Maire à demander les aides financières auprès du Département, de la Région et du SDE 07.  
A partir du 7 mars 2017 pour une durée de 2 mois une simulation d'aménagement de la chaussée sur la RD 578 va être mise en place. Un arrêté de circulation va être pris.
- **TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU à LA COMMUNAUTE DE COMMUNES** : Accord du conseil acceptant le transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Val'Eyrieux
- **PROJET PHOTOVOLTAÏQUE BÂTIMENT PUBLIC/SEMLEER** : Avis favorable du conseil par 10 voix pour et 3 abstentions au projet solaire photovoltaïque proposé par la SEMLEER (Société d'Economie Mixte Locale Eyrieux Energies Renouvelables) à l'espace d'animation selon les conditions suivantes : bail de 30-35 ans, la SEMLEER exploite sur toute la durée de vie de la centrale solaire soit entre 30 et 35 ans.un bail de 30-35 ans.
- **AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA COMMUNE** : Accord du conseil autorisant le maire à signer l'avenant n°3 à la convention de délégation de compétences des transports scolaires entre le Département et la commune de Mariac qui modifie la durée de fin de la convention au 30 août 2018.
- **ADHESION DE LA COMMUNE DE DESAIGNES au SIVU SAIGC** : Accord du conseil concernant l'adhésion de la commune de Désaignes au SIVU SAIGC étant donné que chaque commune adhérente au SIVU doit délibérer selon l'article L5211-18 du CGCT.
- **DOSSIER DEMANDE STE HILAIRE JEAN ET FILS POUR EXPLOITATION STOCKAGE DE DECHETS INERTES SUR LA COMMUNE DE DORNAS** : Avis favorable du conseil après vote à bulletins secrets par 11 voix pour, 1 blanc et 1 nul pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Dornas par la société HILAIRE Jean et fils.
- **FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES** : Accord du conseil pour attribuer une subvention de 96.27 € pour les frais de fonctionnement des psychologues scolaires suite à une demande de l'éducation nationale et sachant que la prise en charge des frais relève des attributions des collectivités.
- **CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES** : Accord de la commune autorisant le centre de gestion à lancer une consultation pour la mise en concurrence du contrat d'assurance groupe « risques statutaires garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel, le contrat actuel arrivant à terme fin 2017.
- **QUESTIONS DIVERSES** :
  - ✚ **Elections** : Mr le Maire communique les dates des prochaines élections à venir :
    - Election présidentielle : 23/04/2017 et 7/05/2017
    - Elections législatives : 11/06/2017 et 18/06/2017

- ✚ **Ecole** : Suite à un courrier du 9 février reçu de l'inspecteur d'académie, un emploi d'enseignant à l'école primaire au titre du dispositif de co-enseignant porteur de pratiques pédagogiques innovantes est attribué à la rentrée scolaire 2017. Il est précisé que ce dispositif n'a pas vocation à augmenter le nombre de classes implantées dans l'école.  
Une sortie de l'école primaire est prévue le mardi 27 juin à Valence. Le transport sera effectué par les cars de l'Eyrieux pour un coût de 324 € qui sera pris en charge par la commune.
- ✚ **Terrain DEJOUX** : Il est présenté un projet de plan pour 4 lots suite à l'acquisition du terrain DEJOUX
- ✚ **Epicerie** : Après rencontre avec M. ROCHE et COTTA Florence GRANGE va faire sa formation pour le permis d'exploiter du bar. Des aménagements seront à prévoir.
- ✚ **Cinéma** : Une nouvelle façon de procéder va être mise en place réservée aux personnes âgées de 65 ans au moins ainsi qu'à leur conjoint. La commune va acheter des billets au cinéma vox qui seront vendus à 2 € après avoir été tamponnés « mairie de Mariac ». Ces billets seront utilisés pour n'importe quelle séance et seront remis à l'entrée au cinéma.
- ✚ **Bulletin municipal** : Les tarifs publicitaires de l'an dernier sont maintenus.
- ✚ **Géosite** : Des occultants sur le grillage de la réserve d'incendie ont été posés afin de placer par la suite des panneaux. Une rencontre est prévue avec Mr Guy CHAMBON pour voir les possibilités de dessins.
- ✚ **Randonnée du 8/04/2017** : 5 circuits sont prévus : 10 – 15 – 19 – 23 et 28 kms. Cette randonnée est organisée par les randonneurs des Boutières et parents d'élèves de Mariac. Tarif 8 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

**L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h 15**